

N°636 – 19/01/2023

Retraites : non à cette réforme injuste et brutale !

Le gouvernement a annoncé **le report de l'âge de la retraite à 64 ans** avec un allongement accéléré de la durée de cotisation. Cette mesure est injustifiée : le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, **le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.**

Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale. Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses.

D'autres solutions sont possibles ! **Je soutiens la mobilisation intersyndicale et je m'oppose à cette réforme : « Je signe la pétition »**

RÉFORME DES RETRAITES

NON AUX 64 ANS !

[La pétition « Non aux 64 ans »](#)

Mobilisation du 19 janvier Epinal

Une grande première depuis 12 ans, tous les syndicats se sont mobilisés ensemble. Un cortège imposant a déambulé dans la ville. De 6000 personnes selon les RG, 7500 selon la police et... selon les syndicats, nous vous laissons imaginer. Attendons de voir si le gouvernement revient sur sa décision sinon jeudi prochain risque d'être à nouveau sous le signe de la mobilisation.

CSA SD du 16 janvier 2023

Le CSA est la nouvelle instance qui remplace le CTSD et le CDEN. Retrouvez les informations concernant la réunion du CSA SD du 16 janvier. [Le compte rendu](#)

Risque de crasch de la formation des enseignant-e-s du 1er degré

La mission des députés Cécile Rilhac (Renaissance) et Rodrigo Arenas (LFI) a rendu ses conclusions sur « le recrutement, l'affectation et la mobilité des enseignant.e.s du 1er degré » le 23 novembre dernier.

On comprend pourquoi **le mot « formation » est absent du titre du rapport** : les deux députés n'ont manifestement aucune connaissance précise de l'actuel mode de formation des enseignant.e.s et quelques-unes de leurs propositions reposent au mieux sur **des clichés totalement erronés, au pire sur des préjugés idéologiques inquiétants.** [Lire la suite](#)

L'homophobie tue encore ! Il est urgent d'agir !

Le 7 janvier 2023, Lucas, un collégien de 13 ans, s'est donné la mort. Il subissait des moqueries et insultes homophobes dans son établissement scolaire et dans son quartier. Une enquête pour harcèlement sur mineur de moins de 15 ans est ouverte, les auditions ont commencé.

Près de la moitié des jeunes LGBTI se déclarent victimes de violences verbales, physiques ou de harcèlement. Doona, Dinah, Lucas : les LGBTIphobies en milieu scolaire et universitaire tuent. Les jeunes victimes d'homophobie et de transphobie sont 2 à 7 fois plus touché-es par le suicide que les autres jeunes.

[Le Collectif éducation contre les LGBTIphobies, dont le Sgen-CFDT est membre, ne cesse de demander des mesures de fond depuis plus de dix ans. Lire la suite](#)

Inclusion scolaire : un rapport de l'IGESR

Le Ministère vient de publier le rapport de l'Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche sur la scolarisation des enfants en situation de handicap, un rapport qui date d'avril 2022. Faire des constats c'est bien mais il faut maintenant aller au-delà et finaliser des solutions. [Lire la suite](#)

6ème : la double faute du ministère

Après la confusion sur l'intervention des Professeurs des écoles au collège, c'est la découverte brutale dans la presse de la suppression de la technologie en 6ème : la réalité du travail en collège est décidément ignorée ! [Lire la suite](#)

Temps partiel – rentrée 2023

La circulaire temps partiel et ses annexes pour les enseignants du 1er degré public du département des Vosges a été publiée sur *Partage*.

Les demandes d'exercice à temps partiel et de réintégration à temps complet devront être transmises à l'aide des formulaires en ligne sous couvert de l'IEN au plus tard **le 6 mars 2023**. [La circulaire et les annexes](#)

Congé de formation professionnelle – rentrée 2023

La note congé de formation et ses annexes pour les enseignants du 1er degré public du département des Vosges a été publiée sur *Partage*. Le formulaire de demande est à transmettre à l'IEN accompagné d'une lettre de motivation pour **le 6 mars 2023**. [La note](#)

Appel à candidature formation CAPPEI 2023/2024

Un appel à candidature formation CAPPEI 2023-2024 pour les enseignants des 1er et 2e degrés a été publié sur *Partage*. Le dossier de candidature est à retourner sous couvert de l'IEN à la DSDEN pour **le 27 janvier 2023**. [L'appel à candidature](#)

Bons plans

♦ **La perpendicularité au CM2** : une séquence, réalisée dans une classe de CM2. Elle s'est déroulée sur 8 séances, de l'apprentissage des outils à la réalisation de figures complexes. [Le lien](#)

♦ **Carte CEZAM : Les cartes 2022 sont en vente au Sgen-CFDT** au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen-CFDT. N'hésitez à nous contacter. Le site de CEZAM <https://www.cezam.fr/cezam>



**Restons en contact: SGEN-CFDT
Vosges**

Pour contacter les représentants du personnel :
Etienne ZINT, Isabelle ARTIGUE, Sonia
PETETIN, Hervé LUCHIER, Damien
KNIBIEHLY.

88@sgen.cfdt.fr

[4, rue Aristide Briand](#)

BP 334 88008 EPINAL CEDEX

03 29 82 00 82 ou 06 76 07 27 88

[En savoir plus →](#)

Adhésion: [Bulletin d'adhésion](#)

Se syndiquer :

C'est nécessaire et c'est utile !

Se syndiquer, c'est **un acte volontaire et individuel** qui concrétise la volonté de chacun d'être acteur et de ne pas simplement subir ses conditions de travail.

Il permet de s'organiser dans la durée pour: réfléchir et peser sur les différents dossiers, être accompagné dans ses démarches, se défendre ou aider des collègues exposés à l'autoritarisme ou autre agression ... Le Sgen-Cfdt envoie à chacun une information qu'il espère de qualité ; il en appelle à la responsabilité de chacun pour transformer sa sympathie en adhésion. **Rejoignez-nous !**

[En savoir plus →](#)